



Liquidation judiciaire/Ficp

Par Pitchoune

Bonjour

Nous avons subit une LJ en septembre 2018. Et a aujourd'hui 2 ans après nous avons un organisme de credit qui nous réclame la somme malgré qu elle fessait partie des créances et nous dit de rembourser cette somme sinon dans 30 jours nous serons FICP. Ont ils le droit de faire cela?

Merci par avance